

**ASSEMBLÉE NATIONALE**  
4 juin 2023

---

VISANT À AMÉLIORER L'ACCÈS AUX SOINS PAR L'ENGAGEMENT TERRITORIAL DES PROFESSIONNELS - (N° 1175)

Adopté

**AMENDEMENT**

N ° AS740

présenté par  
M. Valletoux, rapporteur

-----

**ARTICLE 9**

À l'alinéa 7, substituer aux mots :

« autre que ceux membres de l'Union européenne ou parties »

les mots :

« non membre de l'Union européenne ou partie ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Amendement rédactionnel.